

| INFORMATION | ORDRE DU JOUR |
|--|---|
| <p>Présences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Dominique Savoie <input checked="" type="checkbox"/> Yovan Fillion - DEBSMVSPCA <input checked="" type="checkbox"/> France Gagnon - DEBSMVSSS <input checked="" type="checkbox"/> Mélanie Drainville - SG-BSM <input checked="" type="checkbox"/> Patricia Lavoie - DAJ <input checked="" type="checkbox"/> Johanne Pelletier - DC <input type="checkbox"/> Daniel Paré - DCVCOVID <input checked="" type="checkbox"/> Natalie Rosebush - DGAPA <input checked="" type="checkbox"/> Chantal Maltais - DGPPFC <input checked="" type="checkbox"/> Lucie Opatrny - DGAUMIP <input checked="" type="checkbox"/> Horacio Arruda - DGSP <input type="checkbox"/> Marie-Ève Bédard - DGSP <input checked="" type="checkbox"/> Pierre-Albert Coubat - DGFARB <input checked="" type="checkbox"/> Luc Desbiens - DGILEA <input checked="" type="checkbox"/> Caroline Lemelin pour Luc Bouchard - DGTI <input checked="" type="checkbox"/> Marc-Nicolas Kobrynsky - DGPSP <input checked="" type="checkbox"/> Daniel Desharnais - DGCRMAI <input checked="" type="checkbox"/> Jean Maitre - DGPS <input checked="" type="checkbox"/> Vincent Lehouillier - DGRHR <input checked="" type="checkbox"/> Josée Doyon - DGGMO <input checked="" type="checkbox"/> Catherine Lemay - DGDBEPJ <p>Invités - secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Luc Boileau - INESSS <input checked="" type="checkbox"/> Michèle de Guise - INESSS <input checked="" type="checkbox"/> Denis Roy - INESSS <input checked="" type="checkbox"/> Julie Harvey - BSM <input checked="" type="checkbox"/> Jonathan Darrieu - SG-BSM <input checked="" type="checkbox"/> Jonathan Picard - SG-BSM – Rédaction du compte-rendu | <ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption de l'ordre du jour 2. Adoption des comptes-rendus <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Compte-rendu de la séance du 26 mai 2021 2.2. Compte-rendu de la séance du 2 juin 2021 3. Dépôt de document 4. Mot de la sous-ministre <ol style="list-style-type: none"> 4.1. Intentions législatives automne 2021 5. Statutaires et points de suivis <ol style="list-style-type: none"> 5.1. Plan de rétablissement - DGCRMAI 5.2. État de suivi des projets spéciaux – DGPS 5.3. Développement budget 2021-2022 - DGFARB 6. Dossier de l'INESSS <ol style="list-style-type: none"> 6.1. Planification stratégique de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux 7. Dossier de la DGFARB <ol style="list-style-type: none"> 7.1. Méthodologie de financement 2021-2022 pour l'imagerie médicale, médecine nucléaire et la tomographie par émission de positons 8. Dossier de la DGAUMIP <ol style="list-style-type: none"> 8.1. Mise en priorité des projets de 2^e ronde – réinvestissements de l'Institut de la pertinence des actes médicaux (IPAM) 9. Dossier de la DGGMO et de la DGFARB <ol style="list-style-type: none"> 9.1. Distribution de l'enveloppe budgétaire ministérielle 2021-2022 de rémunération et d'heures rémunérées 10. Dossier de la DGDBEPJ <ol style="list-style-type: none"> 10.1. Commission Laurent – Suivi des rencontres des instances de gouvernance 10.2. Commission Laurent – Révision de la Loi sur la protection de la jeunesse 11. Autres sujets 12. Prochaine rencontre |

| SUJET | ÉLÉMENTS DE DISCUSSION | DÉCISION | SUIVI (responsable et échéance) |
|--|--|----------|---|
| 1. Adoption de l'ordre du jour | La sous-ministre souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Le sujet suivant est ajouté : - Remerciements - DGDBEPJ L'ordre du jour est adopté que modifié. | - | - |
| 2. Adoption des comptes-rendus 2.1. Compte-rendu de la séance du 26 mai 2021 2.2. Compte-rendu de la séance du 2 juin 2021 | Les comptes-rendus des séances du CODIR des 26 mai et du 2 juin 2021 sont adoptés tels que présentés. | - | - |
| 3. Dépôt de documents | Aucun document n'a été déposé. | - | - |
| 4. Mot de la sous-ministre | La sous-ministre aborde les points suivants pour information et discussion : - Modifications à venir à l'organigramme du MSSS; - M ^{mes} Mélanie Drainville (SG) et Patricia Lavoie (DAJ) présentent les intentions législatives de l'automne 2021. | - | - |
| 5. Statutaires et points de suivis 5.1. Plan de rétablissement 5.2. État de suivi des projets spéciaux 5.3. Développement du budget 2021-2022 | 5.1. La DGCRMAI finalise les calendriers de consultation des comités ministériels et des sous-comités formés de présidents-directeurs généraux d'établissements. 5.2. L'équipe du bureau de projets rencontrera chacun des directeurs de projets pour leur présenter la structure de gouvernance et les éléments de reddition de comptes ainsi que les questionner sur leurs besoins immédiats et à venir. Le Bureau offrira aussi des services transversaux de soutien technologique, en collaboration avec la DGTI, et de contenu. 5.3. M. Pierre-Albert Coubat fait état d'un avancement satisfaisant de l'exercice de confirmation au réseau des investissements de 2021-2022 qui se poursuit. Près d'une quinzaine de développements identifiés ont été réalisés sur un total de 32 éléments. Il est rappelé de ne pas oublier la réserve budgétaire de 10% pour les éléments technologiques et administratifs des projets financés. Enfin, un guide de rédaction des lettres de financement au RSSS a été développé par la DGFARB et partagé aux équipes ministérielles. | - | <u>DGRHR</u> : Communiquer avec les directions générales pour lesquelles des répondants n'ont pas été identifiés. |

| SUJET | ÉLÉMENTS DE DISCUSSION | DÉCISION | SUIVI (responsable et échéance) |
|--|---|---|--|
| <p>6. Dossier de l'INESSS 6.1. Planification stratégique</p> | <p>M. Luc Boileau, M^{me} Michèle de Guise et M. Denis Roy de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) présentent pour orientation du CODIR la planification stratégique 2021-2024. Celle-ci sera ensuite présentée au CGR et aux autorités ministérielles avant l'approbation finale par le conseil d'administration de l'INESSS. Une période d'échanges avec les membres du CODIR s'en suit.</p> | <p>Décision 21-CODIR-083 : Le CODIR approuve le document démarche de l'INESSS</p> | <p>-</p> |
| <p>7. Dossier de la DGFARB 7.1. Méthodologie de financement 2021-2022 pour l'imagerie médicale, médecine nucléaire et la tomographie par émission de positons</p> | <p>M. Pierre-Albert Coubat présente la méthodologie de financement 2021-2022 retenue pour l'imagerie médicale, la médecine nucléaire et la tomographie par émission de positons. Ces secteurs sont financés selon la méthode du financement axé sur le patient. Un suivi périodique du MSSS sera fait en cours d'année. D'autres secteurs pourront adopter cette même méthodologie en fonction des travaux qui se poursuivent pour en déterminer, notamment, les indicateurs de coûts à utiliser.</p> | <p>Décision 21-CODIR-084 : Le CODIR approuve la méthodologie présentée pour les secteurs de l'imagerie médicale, la médecine nucléaire et la tomographie par positons.</p> | <p>-</p> |
| <p>8. Dossiers de la DGAUMIP 8.1. Mise en priorité des projets de 2^e ronde – réinvestissements de l'Institut de pertinence des actes médicaux (IPAM)</p> | <p>9.1. M^{me} Lucie Opatrny présente les projets de 2^e ronde en vue d'un réinvestissement de l'Institut de pertinence des actes médicaux (IPAM). Les membres du CODIR sont invités à proposer des initiatives en prévision d'une prochaine ronde au début du mois de septembre 2021. Les membres du CODIR aimeraient connaître les raisons justifiant les cas de refus d'un projet par l'IPAM.</p> | <p>Décision 21-CODIR-085 : Le CODIR approuve la mise en priorité des projets.</p> | <p><u>Directions générales concernées</u> : soumettre des projets en prévision d'une prochaine ronde prévue pour le début du mois de septembre.</p> <p><u>DGAUMIP</u> : informer les membres du CODIR des raisons en cas de refus d'un projet.</p> |
| <p>9. Dossier de la DGGMO et de la DGFARB 9.1. Distribution de l'enveloppe budgétaire ministérielle 2021-2022 de</p> | <p>M^{me} Josée Doyon présente l'enveloppe ministérielle des heures rémunérées, laquelle sera précisée ultérieurement pour chacune des directions générales. Cette enveloppe ne comprend pas les heures associées à la COVID-19. La DGGMO partagera l'information consolidée sur l'état des postes disponibles et pouvant être comblés pour chaque secteur. Ce point pourra être remis à l'ordre du jour si des enjeux majeurs ressortent. Il est rappelé que la DGARHMGCC doit être</p> | | <p><u>DGGMO</u> : Partager l'information sur l'état des postes disponibles pour chacun des secteurs.</p> |

| SUJET | ÉLÉMENTS DE DISCUSSION | DÉCISION | SUIVI (responsable et échéance) |
|---|---|----------|------------------------------------|
| rémunération et d'heures rémunérées. | informée préalablement à toutes demandes d'heures rémunérées additionnelles pour la création des postes. | | |
| 10. Autres sujets 10.1. Remerciements de la DGDBEPJ | M ^{me} Catherine Lemay remercie les membres du CODIR pour leur soutien et leur accompagnement dans la mise en place de l'équipe de la DGDBEPJ. | - | - |
| 11. Prochaine rencontre | La prochaine rencontre du CODIR régulier est prévue le mardi 15 juin 2021 | - | - |